canton de vaud

LIBERTÉ ET PATRIE

Rentrée scolaire 2011-2012

Conférence de presse

Mardi 16 août 2011

Quelques chiffres clés de la rentrée

- 84’129 élèves au sein de la scolarité obligatoire (y compris CIN)
- 10’111 gymnasiennes et gymnasiens
- Plus de 18’000 apprentis en formation initiale, dont 6’289 nouveaux contrats d’apprentissage signés au 12 août

Lundi 22 août 2011, journée de rentrée

Le plan d'études romand: Mise en œuvre dans le Canton de Vaud

- Le Canton de Vaud a choisi d'introduire ce nouveau plan d'études en trois phases:
  - **2010-2011 : Présentation**
    le document a été remis à tous les enseignant-e-s et une journée de présentation leur a été dispensée afin qu'ils/elles se familiarisent avec ce document de référence.
  - **2011-2012 : Appropriation**
    les enseignant-e-s sont invité-e-s à s'approprier progressivement le document et à demander les formations ou soutiens nécessaires en vue de sa mise en œuvre.
  - **2012-2013 : Mise en œuvre**
    l'introduction du PER sera effective, selon des modalités à définir en tenant compte des remarques formulées par les établissements, durant l'année scolaire 2011-2012.

Reconnaissance de l'Ecole de culture générale et des maturités spécialisées

- 2011-2012: première année au cours de laquelle est réalisée toute l'offre prévue pour ce domaine.
- 5 types de maturités spécialisées:
  - MS orientation pédagogie
  - MS santé
  - MS travail social
  - MS arts visuels
  - MS musique

Consolidation des guichets de la transition 1 (T1)

- Début août, 1’887 dossiers étaient en cours de traitement auprès des guichets de la T1.

- Fin août, ils ne sont plus que quelques dizaines à la recherche d’une solution d’insertion.

Une échéance importante: 4 septembre 2011

- Une initiative législative

ou

- Le contre-projet LEO du Conseil d'Etat et du Grand Conseil

LEO:
Ecole enfantine (années 1 et 2; 4 à 6 ans)

- L'école enfantine devient obligatoire; les enfants entrent à l'école à l'âge de 4 ans révolus au 31 juillet

- Le temps d'école est augmenté

- Les objectifs d'apprentissage deviennent ceux du PER

LEO:
Les années 3 à 6 (6 à 10 ans)

- 28 périodes pour tous les élèves
- Les appuis sont dispensés pendant et hors des heures de classe, si nécessaire par d'autres enseignant-e-s
- Dès la 5e année, le résultat du travail des élèves est communiqué par des notes

LEO:
Les années 7 et 8 (10 à 12 ans)

- Les années 7 et 8 font désormais partie du primaire.
- Tous les élèves reçoivent des cours d'allemand et d'anglais.
- En fin de 8e, les résultats obtenus déterminent l'entrée dans les voies ainsi que dans les niveaux de la voie générale.
- La procédure d'orientation, simplifiée, prend en compte les résultats des ECR.

LEO:
Les années 9 à 11 (12 à 15 ans)

- Deux voies:
  - La voie « prégymnasiale », semblable à la « VSB » actuelle.
  - La voie « générale »:
    - Enseignement selon deux niveaux dans les branches fondamentales (français, mathématiques et allemand) avec des changements de niveau possibles au terme de chaque semestre.
    - Options scolaires « orientées métier ».
    - Enseignements consolidés dans les disciplines fondamentales pour les élèves les plus faibles.
    - Les élèves vont tous jusqu'au bout du programme de 11e année.

LEO: Les options de compétences orientées métiers de la voie générale

- Ces options visent à améliorer les compétences des élèves dans des disciplines scolaires, français et mathématiques notamment.

- Elles s’appuient sur des applications concrètes tels celles appliquées dans la formation professionnelle préparant aux métiers.

LEO: Raccordements et classes de rattrapage

- Si le comportement de l’élève est adéquat, la prolongation de la scolarité devient automatique.

LEO:
Les élèves en difficulté

- Les appuis:
  - Dispensés dans ou hors de la classe, seul ou en groupe, voire dans des classes spécifiques.
    - Si cette solution ne suffit pas, les objectifs scolaires peuvent être adaptés.
- Cours intensifs de français:
  - Dispensés dans des petits groupes ou au sein de classes d'accueil dès le début de la scolarité aux élèves qui ne parlent pas le français.
- Structure éducative:
  - En cas de difficultés d'ordre socio-éducatif, l'élève peut être placé dans une structure éducative.

LEO:
Epreuves cantonales de référence ECR

- Organisées chaque deux ans et passées par tous les élèves vaudois du même âge, en même temps.
- Compteront pour 30% de la note annuelle obtenue en français, mathématiques et allemand.
  - Les ECR auront dès lors un impact pour l'orientation des élèves selon les voies et les niveaux.

LEO:
Les aspects éducatifs

- La LEO précise les sanctions disciplinaires:
  - Elles s'étendent graduellement de la réprimande au renvoi définitif, en passant par les travaux supplémentaires, les arrêts ou la suspension.
- La LEO prend notamment en compte les nouveaux types d'incivilités découlant d'une utilisation inadéquate des instruments de communication (téléphones, …).
- Les élèves sont invités à participer à la vie scolaire.

LEO:
Maîtrise de classe

- Toutes les classes sur l’ensemble de la scolarité sont dotées d’un-e « maître-sse de classe ».

- Dans le cadre de la loi actuelle, cette maîtrise de classe n’existe qu’au degré secondaire.

LEO:
Devoirs et droits des parents

- La LEO définit clairement les devoirs et les droits des parents, notamment:
  - Devoirs:
    - Respecter les obligations inscrites dans les textes supérieurs
    - Respecter l'institution scolaire et les enseignant-e-s
    - Participer aux séances d'information collectives
  - Droits:
    - Être informés clairement
    - Être entendus avant toute décision importante
    - Demander un entretien individuel aux enseignant-e-s
    - Être représentés dans les conseils d'établissement

- La LEO est une vision globale et cohérente de l’école obligatoire, elle l’inscrit dans l’entier du système de formation.

- La LEO offre:
  - d’école (augmentation du temps passé à l’école)
  - de place pour les branches fondamentales (français, mathématiques)
  - de perméabilité entre les voies pour les élèves qui progressent
  - de clarté pour les parents (des maître-sse-s de classe tout au long de la scolarité)

- La LEO permet à tous les élèves de parcourir l’entier du cursus scolaire

- La LEO est une vision positive de la jeunesse et fait confiance aux professionnels de l’école